

PAR COURRIEL

Québec, le 12 avril 2021

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

OBJET : Question relative au terminal de grains opéré par Sollio Groupe
Coopératif au Port de Québec

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 9 mars 2021 par le député de la circonscription de Jean-Lesage au sujet du terminal de grains opéré par Sollio Groupe Coopératif et de la gare de triage situés au Port de Québec.

Le ministère des Transports s'assure de respecter les conditions de versement des aides financières accordées dans le cadre de ses programmes d'aide financière.

Dans le cas du terminal de grains de Sollio Groupe Coopératif et de la gare de triage situés au port de Québec, le Ministère travaille en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de s'assurer que les lois et règlements du Québec applicables sont respectés.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François Bonnardel

N/Réf » : 20210311-74